GARDIEN DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

N° de poste : 395_PT

Famille(s) Métier : Gestion technique et entretien des bâtiments

Direction Générale de rattachement :

Développement Culturel Educatif et Rayonnement)

Direction des sports

Filière du poste : Technique

Catégorie du poste : C

Cadre d'emplois du poste : Adjoint technique

Temps de travail du poste : 100%

La contribution, les enjeux portés par le poste au sein du service / de la collectivité

Au sein du service des Sports composé d'une équipe de 24 gardiens d'équipements sportifs et sous la responsabilité du Responsable technique du service des sports, l'agent est chargé d'accueillir les associations sportives et les utilisateurs, de contrôler les accès et la circulation des personnes, d'assurer la maintenance et l'entretien des équipements sportifs.

Positionnement dans l'organigramme du service

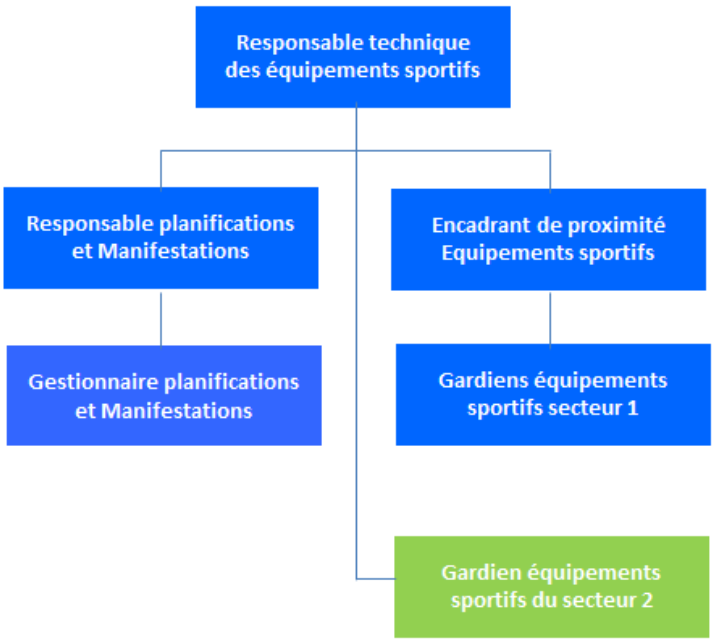

Données générales chiffrées précisant le contexte d'exercice des missions :

Au quotidien, ce sont plus de 18 000 sportifs (adhérents, scolaires, …) qui peuvent s'adonner à des activités physiques et sportives dans les équipements sportifs chambériens (18 gymnases, 12 stades, des dizaines de salles spécialisées).
Ce sont plus de 300 Utilisateurs (Associations, écoles, collèges, lycées, université…) dont environ 125 clubs.

Le service des Sports fonctionne 7 jours sur 7, du lundi au samedi de 6 heures du matin à 23 heures, les dimanches de 6h à 20h, y compris les jours fériés selon les demandes d'utilisation.

33 agents permanents travaillent au quotidien au service des Sports, dont 23 gardiens d'équipements sportifs.

Les diverses tâches seront réalisées principalement au Stade Municipal, mais également dans tous les équipements sportifs chambériens, y compris les week-ends et les jours fériés par nécessité de service.

Missions et activités clefs :

- Accueillir les utilisateurs des équipements sportifs, notamment ceux issus des associations sportives et assurer des permanences en soirée
- Entretenir et nettoyer les équipements, notamment le matin avant l'arrivée des usagers scolaires ou des utilisateurs
- Assurer la sécurité des publics, des équipements et du matériel, ainsi que leur bonne utilisation.
- Assurer la mission de contrôles visuels réguliers des matériels sportifs et des dispositifs de sécurité des équipements
- Effectuer la manutention du matériel et des petites réparations si nécessaires.
- Pendant les vacances scolaires, assurer différents travaux d'entretien et de maintenance plus importants, ainsi que des permanences dans les équipements sportifs.

Résultats attendus :

Le Gardien d'équipements sportifs de par son rôle et ses missions est pleinement acteur du développement de la politique sportive municipale notamment dans sa dimension d'accueil des sportifs et des publics en général. Ses missions principales (contrôle des installations et entretien des équipements et matériels, la réalisation de travaux de première~~s~~ maintenance, son action dans tous les domaines de la sécurité au public et des matériels) fait du Gardien d'équipement sportif un pilier essentiel dans la qualité et la sûreté de la pratique des activités sportives.

Ses missions lui confèrent des responsabilités, et les compétences requises pour ce poste. Elles sont donc importantes en termes d'autonomie, de prise d'initiative, de capacité à rendre compte et d'alerter. En effet, des négligences dans le contrôle des installations et la non application du règlement intérieur par les utilisateurs peuvent entraîner des accidents et des contentieux avec les usagers.

Le métier de Gardien d'équipement sportif ne cesse d'évoluer. Il ne s'agit plus de simplement entretenir un équipement mais bien d'assurer une polyvalence de missions, avec une part de plus en plus importante dans la gestion des relations avec les utilisateurs et les jeunes ; les risques de tensions et de conflits sont donc fréquents demandant à l'agent beaucoup de sang de froid et de pédagogie.

Coopérations attendues :

Relations régulières avec les différents services techniques de la collectivité : Espaces Verts, bâtiments, ateliers,…

Relations permanentes avec les associations et clubs sportifs, les enseignants d'EPS, les fédérations et ligues sportives, les organisateurs de manifestations sportives,… et ponctuellement avec les entreprises (fournisseurs de matériels, prestations de services, travaux) qui doivent intervenir dans les équipements.

Les ressources à mobiliser en situation professionnelle, avec la gradation suivante :

Niveau de base + : pratique occasionnelle, simple application
Niveau maitrise ++ : pratique régulière et maîtrisée
Niveau expert +++

- **connaissances spécifiques sur la collectivité et le champ d'action du service** *en termes de contenus :*

	base	maitrise	expert
Règlement des équipements sportifs de la collectivité		++	
Règlements de sécurité et sécurité incendie dans les ERP (X, PA)		++	
Orientations de la collectivité en matière de politique sportive Connaissances de l'environnement sportif		++	

- connaissances professionnelles générales *en termes de contenus* :

Niveau de maîtrise / Savoirs	base	maitrise	expert
1. Accueil des usagers			
Organisation du service des Sports		++	
Réglementation sécurité des E.R.P.		++	
Règlement intérieur des équipements sportifs		++	
Techniques de négociation, médiation, gestion des conflits	+		
2. Contrôle des installations et entretien des équipements et matériels sportifs			
Procédure de nettoyage (fréquence et circuit)			+++
Fiche techniques des différents produits d'entretien des matériaux et des différents types de revêtement		++	
Règlements des installations sportives	+		
Règles d'hygiènes et de sécurité		++	
3. Réaliser des travaux de première maintenance			
Fonctionnement des équipements et matériels sportifs	+		
Connaissance des notions de base des différents corps d'état du bâtiment	+		
4. Installation et stockage des équipements et du matériel			
Procédure de montage et démontage des matériels sportifs	+		
Méthode d'entreposage	+		
Normes des équipements et du matériel	+		
Règlements fédéraux	+		
5. Surveillance de la sécurité des usagers et des installations, gestion de la signalétique			
Procédure d'alerte et de secours (incendie, gaz, alarmes)			+++
Acteurs de la sécurité (police, incendie)		++	
Notions des risques de sécurité pour le public			+++
Procédures de signalisation du danger	+		
Principes et gestes de secourisme	+		
Techniques d'expression écrites et rédactionnelles	+		
Principes de la communication orale	+		

- Les savoir-faire *(sous forme de verbes d'action)* :

Savoir-faire / Niveau de pratique	base	maitrise	expert
1. Accueil des usagers			
Renseigner différents publics sur les équipements et leur fonctionnement		++	
Orienter les usagers		++	
Faire respecter les plannings, les règles et quotas d'accès		++	
Repérer les comportements à risque, dialoguer et régler les conflits et troubles divers	+		
2. Contrôle des installations et entretien des équipements et matériels sportifs			
Contrôler l'entretien, le nettoyage, la désinfection, l'hygiène des installations		++	
Utiliser les produits et matériels d'entretien en tenant compte de la spécificité des matériaux traités		++	
Nettoyer les surfaces sportives et installations		++	
3. Réaliser des travaux de première maintenance			
Détecter les dysfonctionnements		++	
Procéder aux petites réparations de remise en état et ou les petits travaux nécessaires	+		
Tenir à jour les fiches de contrôle visuel du matériel sportif et du matériel de sécurité			+++
4. Installation et stockage des équipements et du matériel			
Préparer et installer du matériel sportif		++	
Manipuler et stocker en sécurité différents matériels		++	
Gérer les stocks de matériels et produit d'entretien		++	
Procéder à l'allumage et à l'extinction des éclairages et du chauffage	+		
Réaliser le traçage des terrains	+		
5. Surveillance de la sécurité des usagers et des installations, gestion de la signalétique			
Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents			+++
Surveiller les pratiquants et les publics			+++
Faire appliquer le règlement intérieur		++	
Tenir le registre de sécurité		++	
Rendre compte des situations et rédiger des rapports		++	

- Les savoir-faire relationnels :

- Bonne aptitude relationnelle
- Sens du travail en équipe
- Autonomie importante
- Esprit d'initiative

Les 3 attitudes professionnelles essentielles au poste :

- Etre consciencieux dans les missions d'entretien, de surveillance et d'accueil
- Avoir le sens des relations humaines avec les usagers
- Etre autonome et savoir s'adapter face à certaines situations imprévues

Conditions et modalités d'exercice

- **Niveau de régime indemnitaire :** C1
- **Autres primes :** Prime de fin d'année
- **NBI** (rubrique et nombre de points) : néant

- **Localisation du poste :** Stade Municipal (et ponctuellement autres équipements sportifs)

- **Déplacements** : Sur l'ensemble des équipements sportifs

- **Permis, habilitations et autres titres obligatoires :** Permis B

- **Conditions particulières relatives à la sécurité et la santé au travail :** /

- **Horaires spécifiques** : Planning hebdomadaires par cycle possible matin et soirée, et le samedi. Possibilité de travailler le week-end selon les manifestations.

- **Port d'uniforme :** non

- **Port de vêtements de travail :** non

- **Moyens mis à disposition :**
  - Logement de fonction : non
  - Véhicule de service : selon les nécessités des missions
  - Téléphone portable : non
  - Autres, précisez (badge d'accès, ordinateur portable) : Pass clé + badge des équipements sportifs.

La fiche de poste est un document de référence qui est susceptible d'évoluer au regard de la priorisation des missions et des avancées technologiques, elle peut être revisitée afin de l'adapter aux besoins identifiés.
Elle est un élément d'appui de l'entretien annuel d'évaluation.